

JANVIER 2010 - n° 1

édito

La Communauté de communes du pays de Cocagne a bientôt dix ans. Beaucoup a été accompli depuis sa création pour répondre aux missions dont elle a reçu la charge : 145,5 kms de voirie communautaire entretenus ; le service public de l'assainissement non collectif (SPANC) mis en place ; deux zones d'activités créées dans le souci d'attirer sur notre territoire de nouvelles entreprises ; deux crèches construites et les associations qui les gèrent subventionnées ; d'autres activités développées en liaison avec le Centre social de l'Autan ; une convention avec l'Office de tourisme et des aides aux associations culturelles. Pourtant, malgré ce bilan respectable, une certaine morosité s'est installée dans nos rangs, des inquiétudes, des frustrations, des critiques se manifestent et introduisent le doute sur l'avenir.

Les raisons de cette situation sont multiples. La première est structurelle, elle tient à l'hétérogénéité de notre territoire, à l'absence ou à l'insuffisance de facteurs de cohésion. De Maurens-Scopont à St-Germain des Prés, ce qui nous unit ce sont la RN 126 et la ruralité de notre environnement, tandis que ce qui nous éloigne ce sont les tropismes géographiques qui écartèlent nos communes entre les villes périphériques : Castres, Lavaur, Revel.

En second lieu, la modicité de nos ressources, liées à la taxe professionnelle (TPU) aujourd'hui menacée, nous a contraints à focaliser nos investissements sur les deux chefs-lieux de canton (Puylaurens et Cuq), au risque d'éveiller ou d'attiser les égoïsmes communaux.

Enfin, la dissolution de la Communauté de la Montagne Noire située à nos portes, jointe aux incitations plus ou moins voilées à rejoindre un SCOT ou à nous rapprocher des Communautés voisines, ont alimenté les craintes et accru les inquiétudes.

L'avenir est incertain, il n'est pas nécessairement sombre ! Il faut l'aborder avec calme et détermination. Deux hypothèses pèsent sur le futur proche : le projet de liaison autoroutière Castres - Toulouse et la réforme des collectivités territoriales en discussion au parlement. L'une et l'autre seront levées dans quelques mois.

Le principe du regroupement des collectivités territoriales est inscrit dans la loi, nous n'y échapperons pas, il faut nous y préparer. Engager une concertation sereine avec les Communautés qui nous bordent serait une démarche sage ; réfléchir à notre identité, faire naître des solidarités nouvelles, communiquer mieux et plus entre nous afin de faire éclore une vraie conscience collective en est une autre.

Faisons vivre l'espoir et bâtissons ensemble un avenir plus chaleureux. Henri de Coignac



Inauguration de la crèche "les Petits Explorateurs" de Cuq-Toulza

mot du président

Si pour beaucoup d'entre nous les attributions conférées par les services de l'Etat aux Communautés de communes restent très floues, ces dernières ont comme vocation primordiale la réalisation de projets communs porteurs d'une dynamique de développement et de solidarité au sein de leur territoire. Au cours de ses 9 années d'existence, la Communauté de communes du "Pays de Cocagne" s'est acquittée de plusieurs réalisations et je citerai :

- L'aménagement de 2 zones d'activités
- La réalisation de 2 crèches, le soutien au Relais d'Assistantes Maternelles.
- Le soutien aux centres de loisirs et l'aide aux familles, au travers du Centre Social de l'Autan
- L'entretien des 145 kilomètres de voirie intercommunale

Beaucoup de travail reste à accomplir, mais c'est à nous, ensemble, de choisir nos projets pour servir au mieux l'intérêt communautaire et faire de notre Communauté de communes un outil de développement et de solidarité. L'année 2010 s'annonce compliquée avec les réformes des collectivités et de la taxe professionnelle qui, très certainement, nous amènera à redéfinir le territoire de notre intercommunalité. Restons sereins et unis et sachons parler d'une même voix pour défendre au mieux nos intérêts.

Le président : Christian Mas



sommaire

Le dossier Enfance p.2

Tourisme et Patrimoine. Qu'est-ce que le Centre Social de l'Autan ? Une entreprise emblématique p.3

L'ébénisterie : un métier d'art p.4

Le contrat Enfance Jeunesse

Le Contrat Enfance Jeunesse est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre une CAF et un partenaire. Sa finalité est de poursuivre et optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans.

Les Contrats Enfance Jeunesse ont deux objectifs principaux :

- Favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil.
- Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société.

Les financements consentis par la CAF concernent en priorité les actions spécifiques aux fonctions d'accueil et de pilotage.

La fonction d'accueil c'est : l'accueil des 0-4 ans et des 4-6 ans, les lieux d'accueil enfants-parents et les RAM pour l'enfance ; mais aussi les centres de loisirs vacances été, petites vacances, mercredis, week-ends, et périscolaires pour la jeunesse.

La fonction de pilotage désigne dans les secteurs enfance et jeunesse : les postes de coordonnateur, les formations BAFA, BAFD, le diagnostic initial.

Le CEJ est fondé sur deux exigences :

- **L'efficacité** : offrir une meilleure visibilité des actions et moyens à mettre en place.
- **L'équité territoriale et sociale** : la priorité est donnée aux territoires et populations les moins bien couverts.

Le CEJ de la Communauté de Communes du Pays de Cocagne doit être renouvelé pour la période 2010-2013

Le CEJ de la Communauté de Communes du Pays de Cocagne doit être renouvelé

pour la période 2010-2013.

Il sera cosigné par la Communauté de communes, la CAF du Tarn et la MSA TarnLotAveyron.

Dix actions devraient être conventionnées dont :

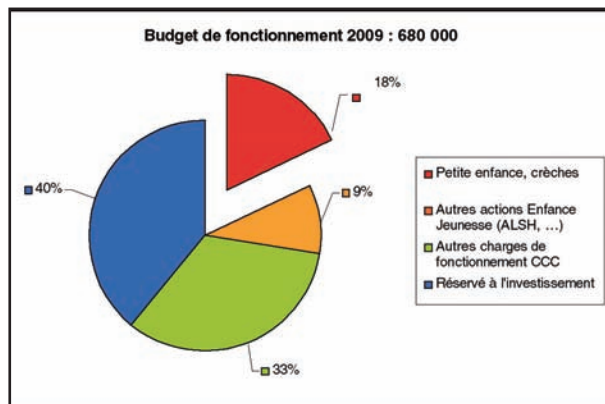
- L'accueil des 0-4 ans dans les deux crèches "Le manège enchanté" et "Les petits explorateurs" ;
- Les centres de loisirs (ALSH) pour les plus de 6 ans (vacances et mercredis) ;
- Le Relais d'Assistantes Maternelles "Le Trait d'Union" ;
- La coordination et les animations jeunesse.

Pour chaque action, la Communauté de communes prend en charge une part du fonctionnement, pour laquelle elle perçoit une prestation de la CAF et de la MSA.

En 2009, la Communauté de communes a consacré 27 % de son budget de fonctionnement à ces actions.



Une animation du R.A.M "Le trait d'Union".



Budget fonctionnement C.D.C 2009 avec part petite enfance.

Les modes de garde petite enfance

La population des enfants âgés de moins de 6 ans peut être accueillie par un assistant maternel que les parents emploient, par un établissement d'accueil collectif, par un service d'accueil familial, ou, pour les enfants âgés de 2 ans ou plus, par un établissement scolaire. La garde au domicile des parents est une solution moins fréquente.

La Communauté de communes du Pays de Cocagne a souhaité offrir aux familles des services de proximité adaptés à chaque situation familiale. Plusieurs modes de garde sont offerts aux familles :

- 31 assistantes maternelles sont présentes sur le territoire et peuvent bénéficier des services du Relais d'Assistantes Maternelles "Le Trait d'Union"
- 2 crèches à gestion associative, fonctionnent grâce aux prestations de services ordinaires et au contrat Enfance Jeunesse. La CAF contri-

bue à environ 60 % de leur financement, la Communauté de communes assumant le solde, soit un peu moins de 20 %. Les familles paient donc environ 25 % du coût réel du service offert.

Nombre d'enfants de moins de 6 ans (C.A.F 2008)	408
Dont enfants 0-2 ans	204
Capacité d'accueil du territoire en nbre de places*	117
En crèche	40
Chez une assistante maternelle	77
Nombre d'enfants accueillis sur le territoire*	164
En crèche	94
Chez une assistante maternelle	70

*Données octobre 2009

La Communauté de communes a une capacité d'accueil des 0-2 ans (en heures /an) supérieure à la moyenne départementale.

Tourisme et Patrimoine



La randonnée pédestre, une activité développée par l'Office de Tourisme sur l'ensemble du territoire.

L'office de tourisme a créé une "commission patrimoine" composée de participants des communes de la Communauté de communes afin de retracer et de recenser sur tout le territoire de celle-ci, l'histoire des villages, des lieux et des immeubles, de répertorier le petit patrimoine, de mettre par écrit la mémoire contemporaine orale. Cette commission est composée d'hommes et de femmes passionnés par le passé et l'avenir de leur territoire.

Très vite l'intérêt de travailler ensemble nous est apparu afin d'avoir une

vue globale en mettant en commun nos archives et nos documents, et par la suite de donner la possibilité à chacun de s'approprier le territoire. L'office a contacté toutes les mairies. A ce jour, les participants viennent d'Algans, Cuq-Toulza, Lacroisille et Puylaurens.

En pratique, il s'agit de mettre en place une signalétique commune pour des circuits et des visites.

Nous remercions ceux qui se sont déjà mobilisés. Cette commission est ouverte à tous.

action sociale

Qu'est-ce que le Centre Social de l'Autan ?

Un centre social est un foyer d'initiatives porté par des habitants appuyés par des professionnels qui définissent et mettent en œuvre un projet social pour l'ensemble de la population d'un territoire. Les habitants font connaître leurs attentes puis les bénévoles et les salariés du Centre social font des propositions aux partenaires pour réaliser des actions, des services. Le Centre a une fonction d'« animation globale ». Il s'adresse à tous les publics. Sa première mission est d'accueillir, d'écouter et de rencontrer les individus et les familles. Ainsi l'accès de chacun aux services est facilité. Sa

deuxième mission est un appui technique aux porteurs de projets et aux élus dans la mise en place de politiques locales. Il participe à des études de faisabilité qui peuvent être à l'origine de la création de services. Cette troisième mission contribue à développer l'animation sociale sur le territoire à partir d'un travail avec plusieurs partenaires du milieu associatif.

La Communauté de communes du Pays de Cocagne a signé une convention avec le Centre social de l'Autan. Mél : centre-social-autan@wanadoo.fr



Une sortie plein air organisée par l'Association Centre Social de l'Autan

économie

Une entreprise emblématique



Belle enseigne pour une Zone d'Activité en devenir

Acquéreur du lot N°1, M. Massol a été le premier à installer son entreprise sur la zone d'activités du Girou. Après de gros travaux de nivellement, il a construit un bâtiment de 400 m², conforme aux besoins de ses deux sociétés : D2M et Chronopliage. La première est une entreprise de menuiserie d'aluminium qui emploie 4 ouvriers et dont le bassin d'activité couvre le triangle Bordeaux, Limoges, Montpellier. La seconde est un atelier de serrurerie pour la confection de pièces de tôles variées pour une clientèle locale. Un

seul technicien assure la fabrication et le montage, il pourrait être aidé par un apprenti. Plus que l'extension de ses entreprises, M. Massol préfère fidéliser sa clientèle en respectant les délais et en s'adaptant à la demande. Réactivité, ponctualité et flexibilité sont les clefs de sa réussite.

M. et MME Massol sont satisfaits de leur choix. Ils ont trouvé à Cuq-Toulza l'accueil et l'emplacement qu'ils recherchaient pour leurs activités. Lieu géographique de leur bassin d'activité, ils apprécient la « douceur de vivre en Pays de Cocagne » !

L'ébénisterie : un métier d'art

Un savoir-faire acquis par l'expérience, la compétence et un don artistique certain, ont amené Francis Wild à exercer ce métier d'art qu'est l'ébénisterie.

Né en Angleterre, où il a passé sa jeunesse, il fait des études d'architecture d'intérieur à Bradford. Bradford-Mazamet, le lien est évident ; le père de Francis Wild travaille « dans la laine » et, en 1972, achète cette maison « La Madière », près de Puylaurens.

A la fin de ses études, Francis Wild vient en France et commence à travailler chez un oncle puis dans une ferme à Labastide-Rouairoux où il garde des moutons. Peu d'avenir dans cette branche ; il décide alors de faire des stages en entreprise chez des fabricants de meubles. Enfin, il s'installe à son compte en juin 1978, dans la maison paternelle : sculpture sur bois, restauration, fabrication de meubles (tables, portes, bibliothèques).

Francis Wild aime son métier et le dit : son plaisir dans ce travail du bois est "de concevoir un meuble et de faire ressortir la beauté de la matière". Concevoir un meuble passe par le dessin, la visualisation, le sens des proportions, l'esthétique, puis c'est le travail du bois, la fabrication et la finition : cirée, vernie ou huilée selon les

Son plaisir est
«de concevoir
un meuble et de faire
ressortir la beauté
de la matière»

essences. Francis Wild n'envisage pas d'arrêter son métier d'ébéniste et entend proposer des stages de

sculpture sur bois. Trente ans de métier n'ont pas entamé son plaisir de travailler le bois et de mettre ainsi en valeur cet art et le noble matériau qui le sert, tant il est vrai qu'ici l'artisan rejoint souvent l'artiste.



Francis Wild dans son atelier.

en bref

- Le Pays de Cocagne a fait appel à l'IUP Arts Appliqués Couleur, Image, Design de Montauban, antenne de l'Université du Mirail, afin de définir des projets structurants sur le thème du PASTEL. L'OT du Puylaurentais en Pays de Cocagne, la commune de Puylaurens, les communes d'Aguts et de Cuq-Toulza vont bénéficier d'une étude approfondie de leur projet.

- A la demande de la commission Développement économique de la Communauté de communes, la CCI Castres Mazamet et la Chambre de Métiers ont été sollicitées. Une étude et un diagnostic commercial ont été réalisés conjointement cet été. Un rendu a été fait aux élus le 26 Octobre 2009 et aux commerçants le 2 Novembre 2009.

- Depuis le 24 août 2009, la crèche halte-garderie Les Petits

explorateurs et le relais d'assistantes maternelles ont ouvert leurs portes. D'une capacité de 20 places, la crèche accueille aujourd'hui les enfants de 30 familles, encadrés par une équipe de 7 personnes
Contacts : 05.63.73.12.72 ou creche.les.petits.explorateurs@gmail.com

- Le bâtiment de la crèche « Le manège enchanté » à Puylaurens, a été construit en 2002 par la Communauté de communes. Les peintures extérieures avaient besoin d'un rafraîchissement, ainsi que la toiture végétale. C'est chose faite à ce jour pour un coût global de 5650 €. Quant au revêtement du parking, le financement a été assuré par le budget voirie de la Communauté de Communes.

Contact : 05 63 70 21 35 ou le-manege-enchante458@orange.fr

Président-directeur de la publication : Christian Mas.

Comité de rédaction : Françoise Borraz, Francis Cescato, Eliette Dalmon-Cousteaux, Henri de Coignac, Christian Mas, Claudine Ourset.

Secrétariat de rédaction : Francis Cescato

Impression : Imprimerie Rebond à Albi (81)

Distribution : La Poste

Maquette : Studio Entraid'

Communauté de Communes du Pays de Cocagne
Mairie, 81700 Puylaurens
Tél : 05 63 70 31 74 Télécopie : 05 63 50 35 59
cdcpcaysdecocagne@orange.fr

Voeux 2010

Au seuil de cette nouvelle année, les membres du Conseil de Communauté, ses salariés et moi-même, vous présentons nos meilleurs voeux de santé.

Que cette nouvelle année vous apporte réussite dans tout ce que vous entreprenez

et que le bonheur soit au rendez-vous dans vos cœurs et dans ceux de vos proches. En un mot nous vous souhaitons

BONNE ANNEE 2010